



Concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine

Qu'est-ce que le patrimoine de pays ?

Le patrimoine de pays est local, typique et non protégé

Levez les yeux et regardez autour de vous !

Le patrimoine de pays est local, c'est tout ce qui fait l'histoire et l'identité du lieu dans lequel nous vivons (notre village, notre quartier, notre ville, notre région, ...) : les bâtiments, les matériaux, les paysages, les objets, les traditions, ...

Cela peut être une ferme, un lavoir, un moulin, un four à pain, une recette de cuisine, une fête, ...

Le patrimoine de pays rend chaque territoire unique. Il nous laisse des traces de la vie quotidienne de ceux qui ont vécu avant nous au même endroit.

"Pays" signifie la partie d'une province ; le patrimoine de pays est donc spécifique à une province précise, avec ses paysages, ses matériaux, ses coutumes...

"Patrimoine non protégé" signifie tout le patrimoine qui n'est pas protégé par l'Etat comme "Monument historique"

Petit patrimoine : cette expression existe mais on ne l'aime pas car elle impliquerait que ce patrimoine n'est pas important. Or c'est faux, et nous allons voir pourquoi :

Carte des "pays" de France



Voici une carte des "pays" de France, tu observes qu'il y a beaucoup plus de "pays" que de départements ou de régions.

En suivant ce lien, tu trouveras une carte des "pays" de France :

<https://webzinevoyage.fr/france/pays-regions-naturelles/>

Connais-tu maintenant le "pays" dans lequel tu habites ?

.....

Un patrimoine fonctionnel, témoignage de la vie quotidienne passée

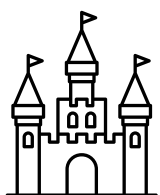
Aujourd'hui, le rôle fonctionnel du patrimoine local a souvent disparu. Pourtant, les lavoirs, les moulins, les fontaines, les fours et tous les autres patrimoines bâtis ont joué un rôle essentiel dans la vie quotidienne du passé.

Ce patrimoine, en perdant sa fonctionnalité, a donc été fragilisé. Pourtant, il reste très important pour la commune et ses habitants, car il témoigne de la vie quotidienne passée.

Ces patrimoines sont une trace des savoir-faire traditionnels anciens, qui risquent aujourd'hui de disparaître.

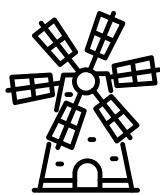
Le petit patrimoine porte la mémoire d'une société et d'un territoire, et des techniques, des savoir-faire, des métiers et de l'artisanat propres à cette vie passée.

Patrimoine de pays : oui ou non ?



☐ Oui
☐ Non

Un château



☐ Oui
☐ Non

Un moulin



☐ Oui
☐ Non

Une recette de cuisine

Le patrimoine local est différent du patrimoine protégé : Les monuments historiques

En France, c'est une loi de 1837 qui met en place le classement des Monuments Historiques, avec la création de la commission des monuments historiques. Cette mesure vise à préserver le patrimoine en le classant ; pourtant, dès le début, ce classement ne concerne que quelques monuments exceptionnels : des châteaux, des citadelles royales, des cathédrales... La vision du patrimoine est encore assez limitée. Par exemple, il faut attendre plus de cinquante ans pour qu'en 1898, un premier site naturel soit classé Monument Historique : ce sont les cascades de Gimel en Corrèze.

En 1913 la loi évolue et permet d'inscrire un monument : c'est un premier niveau de protection moins fort que le classement.

Aujourd'hui, plus de **45 991 immeubles** et **300 000 objets mobiliers** (en 2022) sont protégés au titre des Monuments Historiques. Pourtant, il reste beaucoup de patrimoines qui ne sont ni inscrits, ni classés, et qui ne sont donc pas protégés. Les patrimoines culturels, domestiques, industriels, quotidiens, qui ne sont pas protégés risquent des dégradations, des abandons ou même des destructions. Il est pourtant essentiel de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

En participant à ce concours, vous contribuez à cette transmission et vous œuvrez à la préservation de ce patrimoine local. Vous participez à garder cette connaissance du patrimoine de pays vivante afin d'éviter l'abandon et la dégradation.

Peux tu citer un monument historique que tu connais ?

.....